

Des internes en médecine en grève pour défendre leur formation

Les étudiants craignent que leur cursus ne soit bientôt tronqué

Les internes en médecine sont inquiets. Mardi 18 avril, leur principal syndicat, l'ISNI, avait appelé à la grève illimitée. Le taux de mobilisation s'élevait à 18 %, selon le ministère de la santé. Des rassemblements ont été organisés à Paris, Rouen ou encore Marseille. D'autres auront lieu tout au long de la semaine, à commencer par Dijon mercredi. En cause : la réforme des études de médecine, engagée en 2009 et qui doit être appliquée en novembre.

Censée rendre la formation plus homogène, cette réforme transformera bientôt l'internat tant du point de vue de son contenu que de sa durée. Certaines spécialités médicales, comme la pédiatrie, voient leur internat passer de quatre à cinq ans. Mais ce n'est pas le cas pour toutes, et trois spécialités (la cardiologie, l'hépatogastro-entérologie et la néphrologie), maintenues à quatre années, ont rejoint l'appel lancé par l'ISNI.

C'est surtout le nouveau statut introduit par la réforme, celui d'« assistant spécialisé », qui inquiète les manifestants. Celui-ci viserait à installer, en dernière année, une mise en pratique qui intervient actuellement une fois l'internat terminé, sous la forme

de deux années d'assistantat. « *Notre formation à la cardiologie se réduirait donc à trois années et une année d'assistantat déguisé, contre quatre années et deux d'assistantat aujourd'hui* », explique Antoine, interne au CHRU de Lille, venu manifester devant le ministère de l'enseignement supérieur à Paris.

La question de l'autonomie, instaurée par ce nouveau statut, pose également problème. « *Cela nous conférerait des responsabilités de chef de clinique, ce qui est une responsabilité légale, tout en étant payés comme des internes* », assure Gabrielle, interne en dermatologie. Des critiques balayées par le ministère de l'enseignement supérieur. Ce nouveau statut serait au contraire revalorisé et permettrait un accès plus rapide au secteur 2 (avec dépassements d'honoraires), accessible pour le moment au terme de deux ans d'assistantat. « *Seule une fraction des internes est en grève. Les étudiants et les internes en médecine générale soutiennent notre réforme* », tient à préciser le ministère.

« Nous voulons des garanties »

Les points positifs de la réforme, notamment l'accent mis sur les

nouvelles technologies, ne sont pas niés par Olivier Le Penetier, président de l'ISNI : « *Nous voulons cette réforme, mais nous voulons aussi des garanties sur les aspects restés flous* », notamment les modalités d'accès aux stages, libres pour les anciens, devenus obligatoires pour les nouveaux internes.

« *Nous n'avons pas obtenu plus d'informations, regrette M. Le Penetier, après qu'une délégation de l'ISNI eut été reçue par le ministère. Notre revendication de passer à cinq années pour certaines spécialités doit être réévaluée dans un an par le comité de suivi. Mais il est présidé par les personnes qui ont piloté cette réforme, poursuit-il. Actuellement, ils ne nous écoutent pas. Je ne vois pas pour quelle raison ils nous écouteraient dans un an.* » Samedi 22 avril, une assemblée générale devra décider, ou non, d'une reconduction générale de la grève. ■

SARAH BOS